



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**NUMÉRO 2019-007**

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 9 décembre 2019 à 20h00, au 220 boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

**Lot 3 928 470 / Zone résidentielle de moyenne densité (Rb-4)**

Demande numéro 2019-007, faite le 22 novembre 2019, par M. Guillaume Tessier pour M. Patrick Naud propriétaire du 580, boulevard de la Montagne, ayant pour effet de permettre un empiètement du garage de 3,80 mètres et du muret de pierre de 1,5 mètre dans la bande de protection riveraine qui est de 10,00 mètres alors que le règlement de zonage 139-2015 ne le permet pas.

Toute personne intéressée pourra lors de ladite séance se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 22<sup>ème</sup> jour de novembre 2019 / René Savard directeur général et secrétaire-trésorier